

ait pendant la nuit. Le jour suivant le Roi signa un Decret, par lequel Don Jean de Souza Calharis qui est à *Paris*, est déchû de tous ses droits de naissance, & ses biens sont confisqués. Il avoit une Commanderie de Malthe de 6000 cruzades, dont les revenus sont mis en sequestre jusqu'à ce que le Grand Prieur en dispose.

Le public pénétrant rarement les véritables motifs qui déterminent les Princes à éloigner ou à changer leurs Ministres, on n'ajoutera rien sur les causes de la disgrâce du Comte de la Cerda, & de Mr. Calharis. On veut cependant qu'elle soit relative à celle de Mr. de Mendocça, dont on a parlé en son tems.

Don Jean de Bragance, frère du Duc de Lafoens & cousin du Roi, est parti le 18. Mai, par le Pacquebot qui va à *Londres*, pour aller faire la campagne dans l'Armée de l'Impératrice-Reine. La veille de son départ, il fut nommé Duc, & le Roi lui déclara, qu'il se chargeoit de toute la dépense du voyage.

De *Rome* on apprend que la santé du Pape se soutient, mais que S. S. ne se déclare pas encore pour une prochaine promotion.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE depuis le mois dernier.

I. LE tour avantageux que les affaires ont pris en *Bohème*, par le gain de la Bataille